

POULDERGAT « LES INFOS DU MOIS »

SEPTEMBRE 2015 - N°4

Mairie de Pouldergat : Tél : 02 98 74 61 26 – Télécopie : 02 98 74 64 12 - Site : <http://www.pouldergat.fr>
Email : pouldergat.mairie@wanadoo.fr

◆ Le Budget Communal

Introduction :

Acte majeur de la collectivité, outil de prévision pour le Conseil Municipal et d'autorisation pour le Maire, le budget communal comporte 3 documents :

- Le budget primitif, voté chaque année en mars, le budget supplémentaire, qui est désormais délaissé au profit des Décisions Modificatives dont la souplesse permet d'ajuster les prévisions aux nécessités tout au long de l'année jusque la clôture définitive des comptes qui intervient seulement le 30 janvier de chaque année (pour laisser le temps aux factures de décembre d'être traitées), le compte administratif, établi par le maire « ordonnateur » qui est un compte de résultats. De son côté le percepteur « comptable » au sens juridique du terme, établit le compte de gestion, plus proche du bilan des entreprises privées. Ces deux documents doivent être en concordance et adoptés par le Conseil Municipal, hors la présence du maire. Le défaut d'adoption du compte administratif entraîne la mise sous tutelle de la commune.

Ces documents sont publics, consultables par tous en mairie. Leur reproduction est possible selon les tarifs fixés annuellement par le Conseil Municipal. Le 30 mars dernier, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres, a adopté le compte administratif 2014 qui est présenté ici en 4 graphiques. Le Budget se divise en deux parties distinctes, la section de fonctionnement et la section d'investissement. Trois règles budgétaires fondamentales sont à respecter et leur stricte application est vérifiée par les organes de contrôles (Préfecture, Chambre Régionale des Comptes). Ce sont les principes de :

- L'équilibre (entre les dépenses et les recettes, globalement et par section, l'universalité (il comprend toutes les dépenses et recettes, il est interdit de faire payer ou encaisser par un tiers, une association par exemple qui achèterait des fournitures scolaires en lieu et place de la commune), la sincérité (il est interdit par exemple de gonfler les recettes en inscrivant des subventions pour lesquelles le maire n'aurait pas reçu la notification au moment du vote du budget).

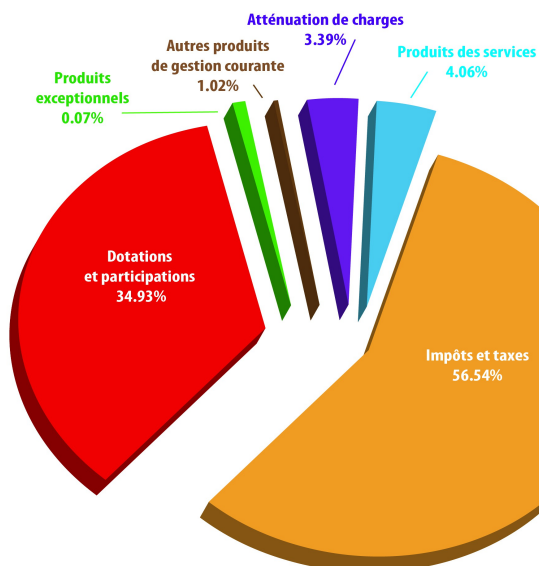
◆ Le Compte Administratif

1) La section de fonctionnement

a – Dépenses

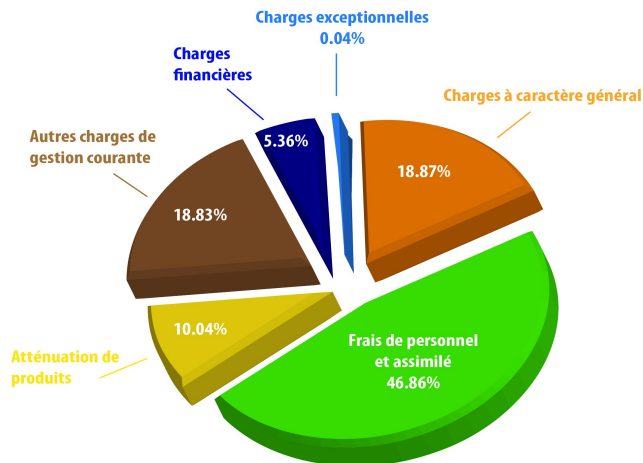
699 230 €, ce sont toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services.

Au premier rang les dépenses de personnel (327652 €) représentent 46.86 %, cela comprend les rémunérations et les charges sociales (40 %), ainsi que les assurances. Les communes doivent en effet se couvrir pour les risques décès, maladie, maternité, invalidité, accident du travail, car les agents publics ne dépendent pas de la sécurité sociale mais de leur employeur. Ce poste a augmenté de 0,51 % depuis 2010, année de référence. Viennent ensuite les charges à caractère général (132000 €) ce sont aussi bien les produits alimentaires de la cantine (23000 €), l'énergie (21000 €), les fournitures des services techniques (10000 €) ou les primes d'assurances (8800 €). Ce poste a baissé de 23 %. Les charges de gestion courante (131638 €) concernent le service d'incendie (42000 €), les indemnités des élus (40445 €), les subventions (43000 €). Ce poste a baissé de 16 %. Les atténuations de produits (70210 €), c'est pour l'essentiel les versements à la Communauté de Communes: il faut savoir que lorsque qu'une compétence est transférée à l'intercommunalité, l'essentiel concerne la voirie (62 000 €), la commune doit compenser intégralement la charge ainsi transférée. Dès lors c'est la communauté qui intervient mais c'est la commune qui paie. Ce poste était à 0 en 2010.



b – Recettes

803 779 €, le montant varie peu d'année en année, ce qui change c'est la répartition avec la chute des dotations de l'état (250 738 €) compensée par les impôts et taxes (454 420 €) qui constituent, avec la diminution des dépenses de fonctionnement les seules variables d'ajustement possibles.



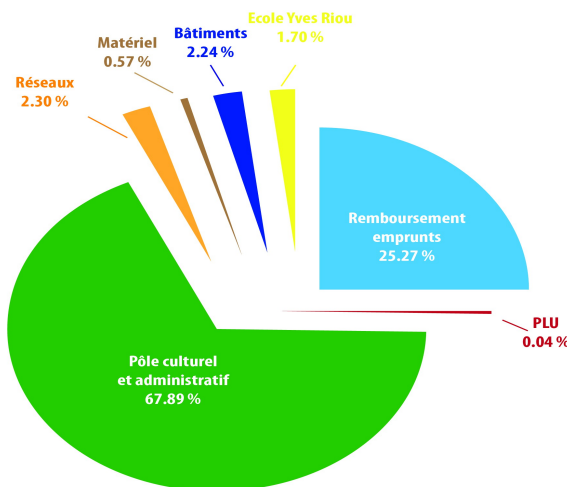
2) La section d'investissement

Une année marquée par la construction de la nouvelle mairie, pour autant le total des dépenses d'investissement (493 947 €) est bien loin du record de 2008 (896 720 €).

a – Dépenses

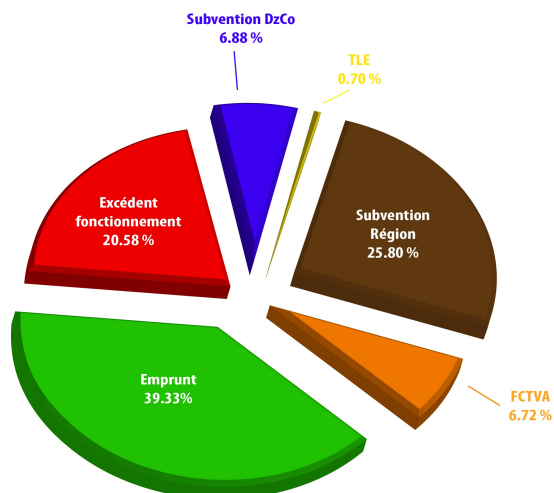
298 660 € ont été consacrés à la construction du pôle administratif et culturel, suit le remboursement des emprunts à hauteur 111 157 €. A souligner que le remboursement de l'emprunt contracté pour l'achat du terrain de Kroas-hent-kerguelen représente à lui seul une échéance de 20 000 € (prêt sur 5 ans contracté en 2012).

Les autres emprunts majeurs concernent pour l'essentiel l'église (1999 : clocher), l'école (2005 : salle d'évolution et bibliothèque), les travaux d'assainissement et de voirie de Kerguesten (2007), la maison communale (2008), l'entrée sud du bourg (2010).



b – Recettes

508 574 € viennent couvrir ces dépenses, ce sont pour l'essentiel des subventions à hauteur de 166 212 € et l'autofinancement pour 104 658 €. Le recours à l'emprunt vient compléter le financement pour 200 000 € ainsi que le Fonds de compensation de la TVA 34 155 €. Nota : l'état reverse à la commune à travers ce fonds une partie de la TVA a payée sur les travaux d'investissement. Pour les dépenses de fonctionnement c'est la totalité de la TVA qui est à la charge de la commune.



◆ An Diharzierien : innovations cet été

Ainsi, la fête des vieux métiers avait laissé la place à un mercredi du bourg qui s'est déroulé le 22 juillet au théâtre de verdure. Cette soirée, bien organisée et fort sympathique, a connu un succès relatif malgré les efforts des organisateurs. A l'inverse la flânerie du 6 août a répondu aux espoirs des organisateurs avec plus de 40 participants. Ces derniers ont découvert les paysages de la commune et son patrimoine à travers les explications de André KERVAREC membre de l'association. Les Diharzierien avaient décidé de bousculer les habitudes, cet été, Amzer Gwech'all qui avait apporté son concours à cette journée. Merci aussi à Odile et Luc COATMEUR pour le prêt du terrain pour le pique-nique ainsi qu'à la famille CAPOS pour le goûter de 4h00 et la découverte du manoir du Penhoat. Enfin, les randonnées du jeudi et samedi ont repris et sont annoncées chaque semaine dans la presse.

◆ Pouldergat Sports : Une saison charnière

L'intersaison de Pouldergat Sports a été marquée par de nombreux départs. Si certains étaient prévus, d'autres notamment chez les jeunes, l'étaient moins. Fac à cette triste hémorragie surprise, les fidèles du club ont relevé le gant et présenteront deux équipes en championnat sans oublier le foot loisirs le vendredi. Le nouveau bureau comprend : Steven GENDRON et Yvonnick GUINARD à la trésorerie ainsi que Tristan LE BARS aux actions ponctuelles et deux briscards au secrétariat : Ronan KERVAREC et Sébastien LE COZ. Les premiers résultats ne traduisent pas le jeu et la volonté des joueurs mais le manque de joueurs disponibles pour de raisons diverses. L'arrivée de l'automne annonce la reprise du championnat. Les matchs à domicile seront annoncés comme d'habitude dans la presse locale. Tout le monde est bienvenu au stade où l'entrée est gratuite. Si vous souhaitez rechausser les crampons dans l'une de équipes du club ou vous investir dans son organisation, vous pouvez contacter André CARNEC au 06 95 54 29 75.

◆ Comité d'animation : Une fête plus que réussie

La fête du 14 juillet et, en particulier, le camp américain ont connu une forte participation. A cette occasion, le comité d'animation s'est appuyé comme il y a 4 ans sur l'association Brest 44. Ces derniers avaient mis les bouchées doubles pour présenter du matériel et des véhicules de qualité. Avec plus de 500 entrées, cette exposition a répondu au-delà des espérances des visiteurs au point que le bouche à oreilles a conduit certaines personnes à se présenter alors que le camp était en phase de démontage. La soirée du 12 juillet et le bœuf bourguignon ont satisfait les papilles des participants. A noter, l'excellente prestation de l'orchestre des vieux routards qui ont poussé les danseurs dans leurs derniers retranchements. Mention particulière aux crêpières qui ont répondu présentes durant la fête et à Maryline et André BARIOU pour le prêt de la pâture. Enfin, le comité d'animation connaîtra une nouvelle direction car Toni GONIDEC, après 3 ans de présidence, a décidé de passer la main. Toute personne intéressée pour participer à la vie du comité peut contacter Ronan KERVAREC au 06 47 07 96 72.

◆ Glaziked: un été très satisfaisant

Alors que le bagad a pris une année sabbatique et n'a donc pas participé au concours de Lorient en seconde catégorie, le bagadig a réalisé une excellente prestation au concours du 14 juillet à Carhaix en obtenant une superbe 7ème place avec de très bonnes notes. En outre, le mercredi du bourg du 12 août dernier a connu un énorme succès à la salle « TI AN HOLL » à cause de conditions météo incertaines. Cependant, les diverses prestations musicales et la convivialité de tous ont été particulièrement appréciées. Enfin, le bagad comme les Dalc'h Mad ont porté haut et fort les couleurs pouldergatoises lors des diverses sorties estivales dans le Finistère mais aussi en Bretagne. Toute personne intéressée peut contacter Guénaël LE BARS au 06 67 83 40 11 afin d'intégrer une des formations du groupe ou l'école de musique qui redémarre ce mois-ci.

Ronan Kervarec

◆ La parole à Madame DEUDE

Le 20 avril dernier, le maire et le CCAS ont tenu à marquer l'anniversaire de Marie Louise DEUDE, doyenne de la commune. C'est pourquoi, nous lui avons ouvert les lignes de notre bulletin municipal sachant que bon nombre de lecteurs l'ont eue comme institutrice et l'appellent affectueusement et respectueusement MADAME DEUDE.

Marie Louise, peux-tu te présenter brièvement ?

Mme DEUDE : Je suis née le 20 avril 1921 à S^t Quentin dans l'Aisne de parents ouvriers et bretons pure souche. Malheureusement, je les ai perdus très jeune : papa à 6 ans et maman à 11 ans. C'est pourquoi, j'ai grandi à Concarneau chez ma tante. J'ai suivi un parcours scolaire public avant d'intégrer l'école normale de 18 à 21 ans. J'ai rencontré Eugène à Angers en 1942 en formation Education Physique et Sportive. Nous nous sommes mariés en 1944 et nous avons connu la résistance à Ploaré. Ensuite, nous nous sommes consacrés vraiment à l'enseignement.

Où avez-vous commencé ?

Mme DEUDE : Nous avons démarré à Pont Croix puis Plogoff où nous avons exercé seulement une année chaque fois. Puis nous avons rejoint Guiler pour 4 ans avant de nous stabiliser définitivement à Pouldergat 12 ans et Pouldavid 12 ans. C'est pourquoi, je connais bien ces deux communes qui ne faisaient qu'une auparavant. D'ailleurs, à Pouldavid, vous étiez nombreux de Pouldergat dans les différentes classes, en particulier, de Méné Kergesten où Eugène et moi avons choisi d'habiter définitivement.

Comment se passait votre intégration dans les communes ?

Mme DEUDE : Tout d'abord, c'est plus facile de s'intégrer quand tu sais que tu vas rester un moment. Ensuite, à l'époque, les instituteurs habitaient sur place. Pour les contacts avec la population et les parents, c'était beaucoup plus facile, plus chaleureux, plus simple... En outre, Eugène était sportif et avait la passion du football. C'est pourquoi, à Guiler comme à Pouldergat, il participait activement à la vie du club. Il me reste, d'ailleurs, des souvenirs : l'accident malheureux de Roger CLOAREC au match de l'Île-Tudy (éclatement de la rate), Eugène qui allait régulièrement chercher les retardataires au rendez vous avec sa 4 CV, son dérapage dans le fossé (c'est le regretté André PITON qui était venu me dire)...Et bien d'autres faits comme les convocations aux réunions du club rédigées par les élèves à l'école. Eugène leur demandait de recopier son texte au tableau. En effet, il n'y avait pas d'imprimante ou de photocopier à l'époque. Ainsi, les élèves participaient à la vie du club et pas besoin de se prendre la tête pour rédiger les lettres... Comme le foot était pratiquement le seul loisir dominical, tout le monde se côtoyait et chacun venait au match de foot. En plus, le tissu commercial, artisanal et agricole pouldergatois était dense en ces temps là. Chacun se voyait régulièrement. Il y avait deux

boulangers, quatre bouchers-charcutiers, de nombreux tailleurs, menuisiers et, bien entendu, des bistrotts.... La plupart des courses s'effectuait sur la commune. La vie était plus conviviale qu'aujourd'hui.

Même entre l'école publique et l'école privée ?

Mme DEUDE : Oui, nos relations étaient bonnes que ce soit avec l'Abbé Priol ou Sœur Patrice. Tiens, je vais te raconter une anecdote qui te le fera comprendre. Un jour, je rencontre Sœur Patrice dans le bourg. Elle me dit : « Bonjour, Mme DEUDE. Vous avez un joli pull ». Je lui réponds: « je lui réponds, je n'ai pas de mérite, il a été tricoté par Mme Jégou ». Elle me répond: « Aah, alors, il faut que je lui demande le même modèle ». Tu vois bien que nous nous entendions bien. De même, à la mairie, nous avions de très bonnes relations avec Aline, la secrétaire de mairie. Franchement, chacun se respectait et respectait les convictions de l'autre. L'ambiance était agréable entre nous tous. Il n'y avait aucune animosité.

Et pour tes enfants ?

Mme DEUDE : C'était pareil. Ils jouaient tous au foot et participaient à la vie de la campagne avec les Joncour, Signor, Gentric et consorts....En plus, entre parents, nous nous entraïdions pour le transport des enfants vers le lycée par exemple. Ils étaient tous bien intégrés comme nous. Ils allaient chercher le lait à la ferme Gourlaouen, la viande chez Yvon Kervarec, Marianne BIDEAU, la commerçante où on trouvait de tout....C'était vraiment de très belles années.

Et vie à Méné Kerguesten?

Mme DEUDE : C'est très bien également avec un énorme merci à Maryvonne (NDLR : LE GALL) pour tout ce qu'elle fait pour moi. Je pense, aussi, souvent à MA PICARDIE, même si j'y ai peu vécu et je dirai un grand merci à ceux qui ont pensé mettre le nom d'Eugène au stade. C'est un très bel hommage envers sa personne et notre famille. Enfin, c'est toujours émouvant pour moi de rencontrer mes anciens élèves de la commune aux différentes manifestations communales à commencer par toi aujourd'hui.C'est également émouvant pour moi car je vous ai eu tous les deux comme instituteurs et je revois défiler des images de l'école de Pouldavid dans ma tête. Merci d'avoir accepté cette interview et bon été.

Propos recueillis par Ronan Kervarec

➤ Les matinées d'éveil proposées par le Relais Parents / Assistantes maternelles pour le mois de septembre 2015

Mardi 8 septembre : 9h30 à 11h00 : « jeu libre » à la maison de l'enfance de Pouldergat

Jeudi 10 septembre : 9h30 à 11h00 : « jeu d'eau » à la Maison de la petite enfance 67, rue Laënnec à Ploaré

Mardi 15 septembre : 9h15 à 10h15 : « éveil musical » à la Maison de l'enfance 7, rue Laënnec à Ploaré

Mardi 15 septembre : 10h30 à 11h30 : « Eveil musical » à la Maison de la petite enfance 67, rue Laënnec à Ploaré

Jeudi 17 septembre : 9h30 à 11h00 : « Jeu libre » à la Maison de l'enfance de Poullan sur mer

Mardi 22 septembre : 9h30 à 11h : « Pâtisserie » à la Maison de l'enfance de Pouldergat

Mardi 29 septembre : 10h à 11h30 : « jeu libre » au centre de kerguesten rue du commandant Fernand à Tréboul

➤ Le service public d'assainissement non collectif (SPANC) et facturation annuelle

Le SPANC est un service public à caractère industriel et commercial (SPIC) dont le budget est indépendant de celui de la communauté de communes. Il est donc intégralement financé par les redevances versées par les usagers. Depuis 2014, le conseil communautaire a adopté l'annualisation de la facturation. Cette dernière permet notamment un échelonnement de la dépense pour les propriétaires d'installations.

Les principes de la redevance sont les suivants :

chaque immeuble, tenu d'être équipé d'une filière d'assainissement non collectif, est assujéti à la redevance;
les titres de redevance (factures) sont émis par le SPANC chaque année;
le montant annuel a été fixé à environ 25€ TTC (TVA 10%) pour les installations dites « non conformes » qui sont visitées tous les 4 ans et à environ 12,50 € TTC pour les installations dites « conformes » qui sont visitées tous les 8 ans;
la redevance est transmise au propriétaire de l'immeuble ;
en cas de vente, le redevable est le propriétaire les modalités de recouvrement restent inchangées.

➤ La benne à déchets verts

Semaine 37: 07-09 au 13-09	Kervoannou	Semaine 39 : 21-09 au 27-09	STA – salle polyvalente	Semaine 41 : 05-10 au 11-10	Pratanirou
Semaine 38: 14-09 au 20-09	Kerguesten	Semaine 40 : 28-09 au 04-10	Foennec Veur	Semaine 42: 12-10 au 18-10	Cimetière

➤ L'agenda

Samedi 26 et dimanche 27 septembre 2015 Salle communale « TI AN HOLL »	Journées de l'ECO HABITAT Ouverture au public de 10h00 à 19h00
---	---

Le comité de rédaction

Direction de la publication : Le Maire, Gaby LE GUELLEC - Comité de rédaction : Catherine Orsini, Jean-Marc Mescam, Ronan Kervarec

